Ingés Cadres Techs

Prise de parole dans les bureaux d'études, à l'usine Dassault de Boulogne-Billancourt, 1967 © DR | coll. IHS CGT Métaux

COLLECTION ACTUALITÉS DE L'HISTOIRE

Institut d'histoire sociale

métallurgie CGT

Une histoire du syndicalisme spécifique dans la métallurgie, de 1919 à nos jours

L'Union fédérale CGT des ingénieurs, cadres et techniciens de la métallurgie (UFICT) organise son 13e congrès. Quarante ans après son congrès fondateur, nous vous proposons dans cette brochure d'explorer ce pan d'histoire trop peu connu de notre syndicalisme.

Les précurseurs

Le syndicalisme, dans ses jeunes années, s'adresse en priorité aux ouvrières et aux ouvriers, éventuellement aux employé·e·s du monde des bureaux, mais guère au-delà. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la faible concentration industrielle n'incite pas le patronat à s'entourer d'une pléthore de salariés pour les fonctions d'encadrement et de direction et le syndicalisme ouvrier fustige volontiers les « porions », « gardes-chiourmes » et autres contremaîtres. Les ingénieurs, par leur proximité avec le patron, ne trouvent pas davantage grâce aux yeux des militants et de leur presse. Alphonse Merrheim, dans sa série d'articles consacrée au taylorisme parue dans *La Vie ouvrière* au cours de l'année 1913 n'oublie ainsi pas de dénoncer le rôle des ingénieurs dans la mise en place de la division et du chronométrage des tâches ouvrières.

Cette hostilité de principe n'empêche pas quelques adhésions individuelles, comme celle d'Arthur Groussier. Dans la métallurgie, l'une des premières actions de ceux que l'on désigne alors sous le terme de « collaborateurs » ou « d'employés supérieurs » sont les dessinateurs des Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire. Refusant la décision patronale de leur imposer des heures supplémentaires à tarif réduit à l'occasion de l'Exposition Universelle organisée à Paris en 1900, vingt-huit dessinateurs présentèrent leurs revendications. Face au refus de la direction d'y répondre, ils la poursuivirent devant le juge de Paix qui leur donna raison. Mais ils échouèrent à constituer un syndicat. Pour autant, l'idée fait son chemin dans la construction navale et des syndicats de dessinateurs voient le jour en 1905 et 1906 à Saint-Nazaire, Bordeaux, Dunkerque, Rouen, Le Havre et Port-de-Bouc. En avril 1906, après dix-huit jours de grèves, les quarante-quatre dessinateurs des chantiers de la Loire à Nantes obtiennent le paiement au mois, douze jours de congés payés, le paiement de dix journées de grève et la garantie d'absence de sanctions pour faits de grève. Cette victoire se traduit par la constitution, la même année, d'une Fédération nationale des dessinateurs, sous l'égide de la CGT.

Arthur Groussier

Né en août 1863 à Orléans, il a obtenu un diplôme d'ingénieur-mécanicien à l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers d'Angers. En 1881, il travaille comme dessinateur industriel, rue Lafayette à Paris (IXe arr.) et adhère à l'Union syndicale des ouvriers mécaniciens, bien que n'étant pas ouvrier. Il est élu secrétaire général de la Fédération nationale des ouvriers métallurgistes de France, de sa création en février 1890 à 1893. Cette organisation, qui groupait en son sein de nombreuses spécialités et métiers métallurgiques, fut la colonne vertébrale du congrès d'unité de mai 1909, durant lequel naquit la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie. Arthur Groussier poursuivit ensuite une carrière politique, en étant élu député du Xe arrondissement de Paris en 1893. Il s'impliqua plus particulièrement dans la mise en œuvre des conventions collectives, la reconnaissance des accidents du travail ou encore les conseils de prud'hommes. Sa plus grande réalisation reste le code du Travail, dont le premier livre paraît avec la loi du 28 décembre 1910. ■

Le premier numéro de la revue *Le Creuset*, janvier 1923 © coll. IHS CGT Métaux

Les premières organisations (1918-1936)

La Première Guerre mondiale et la Révolution d'octobre 1917 en Russie bouleversent en profondeur le paysage économique et social en France.

La Fédération CGT des dessinateurs, après avoir atteint 2 000 membres à la fin du conflit, voit ses effectifs divisés par deux après l'échec des grandes grèves de 1919 et 1920. Certains syndicats sont anéantis, comme celui des dessinateurs parisiens de la métallurgie. La scission syndicale de 1921 aggrave cette situation, avec la création d'une nouvelle confédération, la CGT Unitaire (CGTU) par la minorité révolutionnaire exclue de la CGT. Dans ce contexte, les quelques centaines de dessinateurs encore syndiqués, parmi lesquels ceux des chantiers navals de Saint-Nazaire et de Nantes, choisissent de rester à la CGT.

En dehors de la CGT, une nouvelle organisation a vu le jour en mars 1919, l'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (USTICA). Initialement envisagée comme un lieu d'études et de débats sur les questions économiques et sociales, l'USTICA se tourne à partir de la seconde moitié des années vingt vers l'action revendicative. Manifestation de cette évolution, son sigle évolue successivement en Union syndicale des techniciens (UST) en 1928 puis en Union syndicale des techniciens et employés de l'industrie (USTEI) quatre ans plus tard. Des collaborations se nouent avec la CGTU. C'est ainsi que la Fédération CGTU de la métallurgie et l'USTICA publient conjointement à partir de 1923 une revue, *Le Creuset*, qui vise à la formation technique et sociale des militants métallurgistes.

Des luttes sont menées, en particulier au cours de l'année 1929 dans les entreprises de téléphonie de la région parisienne chez Thomson-Houston, Le Matériel Téléphonique (LMT), à la Compagnie Générale de Télégraphie et Téléphonie (CGTT) ou encore à la Société Industrielle des Téléphones (SIT). Des augmentations de salaires y sont arrachées, comme pour les dessinateurs de la Compagnie Fives-Lille après une grève en juillet 1930. Mais la crise économique des années trente ruine ces avancées. Alors qu'elle comptait 5 000 adhérents en 1930, l'USTEI n'en recense qu'un millier en 1936, tandis que la Fédération CGT des dessinateurs ne dépasse pas trois cents adhérents au même moment. ■

Manifestation de la chambre syndicale des employés de la région parisienne, en 1938 © DR | coll. IHS CGT Métaux

Le renouveau du Front populaire (1936-1939)

Le 14 juillet 1935, des centaines de milliers de personnes défilent pour porter le serment du Rassemblement populaire, cartel unitaire d'organisations syndicales et politiques, mais aussi d'associations. Moins d'un an plus tard, le Front populaire triomphe aux élections législatives et porte le socialiste Léon Blum au pouvoir. Un vaste mouvement de grèves et d'occupation des entreprises s'engage pour appuyer cette victoire. Rapidement la grève est générale et la victoire permet d'obtenir pour les ingénieurs, cadres et techniciens une augmentation importante des salaires ; la signature de conventions collectives, comme celle des salariés mensualisés de la métallurgie parisienne du 18 juillet 1936 (négociée en présence de Jean-Pierre Timbaud) qui définit pour la première fois une hiérarchie des emplois qui permet à chacun d'être assuré d'un minimum garanti pour sa catégorie, à l'exclusion de toute prime, en rapport avec le travail et les responsabilités demandées ; le droit reconnu de se syndiquer ; les congés payés, jusqu'alors accordés comme une faveur à une partie des salariés mensualisés ; des primes d'ancienneté, des congés supplémentaires d'ancienneté et des régimes particuliers de retraites dans certaines entreprises.

Quelques mois après la réunification de la CGT et de la CGTU au congrès confédéral de Toulouse, la Fédération nationale CGT des dessinateurs et l'USTEI fusionnent pour donner naissance à la Fédération CGT des techniciens, dessinateurs et assimilés de l'industrie et des arts appliqués. Cette nouvelle organisation bénéficie de l'afflux de nouveaux adhérents et atteint 70 000 membres à la fin 1936. Ce succès est toutefois rapidement fragilisé, en particulier par les conflits qui éclatent au sein de la CGT sur la manière d'organiser les professions non-ouvrières. De nombreuses fédérations, en particulier celle de la métallurgie, contestent l'existence de la Fédération des techniciens, dessinateurs et assimilés et plaident pour la création de structures *ad hoc* en leur sein, afin de respecter le principe du fédéralisme d'industrie. C'est ainsi qu'une Union syndicale des techniciens de l'aviation (USTA) voit le jour en juin 1936. Forte de 3 000 adhérents, elle obtient son affiliation à la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie en décembre 1937, provoquant la démission du secrétaire général de la Fédération CGT des techniciens et dessinateurs.

La riposte patronale ne tarde pas non plus. Elle s'emploie à contourner la CGT, par la constitution d'organisation à sa botte, lorsqu'elle ne manie pas

Suzanne Masson

Née le 10 juillet 1901 à Doullens (Somme), elle perd son père prématurément. Sa mère rejoint Courbevoie (Hauts-de-Seine) où elle trouve un emploi. Suzanne Masson obtient son certificat d'enseignement supérieur, mais doit renoncer à l'école centrale faute d'argent. Elle travaille dans différentes entreprises de la région parisienne avant d'être embauchée comme dessinatrice au bureau d'études de l'usine Rateau à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Elle adhère à la CGTU en 1926 et rejoint le parti communiste en février 1934. Très active durant les grèves de 1936, elle est secrétaire adjointe de la section syndicale CGT des employés et techniciens de l'usine. Licenciée à la suite d'une grève en avril 1938, elle intègre l'équipe enseignante de l'école de formation professionnelle de l'Union des syndicats CGT de la métallurgie de la région parisienne. Entrée très tôt dans la résistance, elle est arrêtée en février 1942. Livrée aux Allemands, elle est déportée, condamnée à mort et exécutée le 1er novembre 1943 à Hambourg. Un centre de rééducation professionnelle de l'Association Ambroise-Croizat, installé dans le 12e arrondissement à Paris, porte son nom depuis 1950. ■

la répression, contre les techniciens des usines Farman par exemple. Pire, avec l'échec de la grève générale du 30 novembre 1938, puis la défaite, l'Occupation nazie et la mise en place du régime de Vichy, le syndicalisme est contraint à la lutte clandestine. Les ingénieurs, cadres et techniciens n'en sont pas absents, comme le montre l'exemple de Suzanne Masson, dessinatrice au bureau d'études chez Rateau à La Courneuve.

Des luttes, de l'ingénieur au manœuvre ! (1944-1967)

Alors que la France se libère à l'été 1944, les ingénieurs et cadres, mais aussi les employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise affluent à la Fédération. Les premiers créent leur Syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie (SNCIM) à partir de février 1945, lequel groupe près de 10 000 membres. Les seconds s'organisent au sein de commissions *ad hoc* dans les structures syndicales existantes, avant de pouvoir créer leurs propres syndicats et sections syndicales à partir de 1952.

Pourquoi retenir une telle structuration pour ces ingénieurs et cadres ? Ce salariat, en raison de sa proximité avec la direction et de son rôle dans la production, dispose d'un statut, de contraintes et responsabilités spécifiques, mais aussi d'une forme d'exploitation particulière qui entraîne des revendications et des modalités d'action qui leur sont propres. Cet état de fait implique, pour les rallier au syndicalisme, de créer et de favoriser des lieux d'échanges distincts et autonomes. De leur côté, les employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise sont également soumis à des réalités nécessitant une structure sectorielle intégrée dans la fédération.

Les grèves de l'hiver 1947 se concluent par une scission au niveau confédéral et la création de Force ouvrière. Le SNCIM est amputé de plus de la moitié de ses membres et subit une intense répression patronale et gouvernementale. Les luttes pour les salaires et la paix obtiennent bien quelques victoires, mais le patronat refuse tout contact avec la CGT. Un accord national, auquel le SNCIM n'a pas été associé, est signé par l'UIMM et les organisations d'ingénieurs et de cadres CGC, CFTC et FO le 16 avril 1951. Il permet aux employeurs de supprimer la valeur du point hiérarchique, les coefficients hiérarchiques et ainsi provoquer des déclassements. Dans les mois qui suivent, de nombreuses luttes s'engagent contre les conséquences de cet accord, avec succès à la Société nationale de constructions aéronautiques du Nord (SNCAC) et à la Régie Renault. Ce qui n'empêche pas un nouvel accord d'être signé par les mêmes protagonistes le 2 juin 1955 pour remettre en cause l'indemnité de fin de carrière.

Une réunion des salariés mensualisés de la métallurgie, à la fin des années 1940 © DR | coll. IHS CGT Métaux

D'autres luttes aboutissent favorablement, chez les mensuels de la SNECMA, les dactylos et dessinateurs de l'Alsthom à Belfort, dans le bureau d'études de Merlin Gerin à Grenoble, dans les chantiers navals de Saint-Nazaire.

Ces victoires se traduisent par une progression de la syndicalisation. Mais il y a urgence chez les employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise (ETDAM) qui représentent 25 % du salariat de la métallurgie et où l'on ne recense qu'une poignée de syndicats et sections syndicales. Le constat est similaire chez les ingénieurs et cadres, dont le nombre a doublé en dix ans et où les effectifs syndicaux peinent à décoller. En réponse, la Fédération appelle à la « particularisation » des revendications et des modes d'action, à la décentralisation des structures, ainsi qu'à une plus grande souplesse d'organisation. En 1959, il est ainsi proposé d'accueillir les techniciens et agents de maîtrise au sein des structures du SNCIM.

La montée des luttes spécifiques (1967-1968)

Dessinateurs de la Savoisienne à Aix-les-Bains, de Fives-Lille Cail ou des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, mensuels de la Thomson à Bagneux, de Bull à Paris, de Neyrpic à Grenoble ou de Sud-Aviation à Rochefort et La Courneuve, le frémissement des luttes aux début des années soixante des ingénieurs, cadres, employés, techniciens, dessinateurs, agents de maîtrise de la métallurgie vire peu à peu à l'ébullition. Cette offensive incite le SNCIM à rédiger et diffuser un nouveau projet de convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie, ce à quoi s'oppose toujours l'UIMM.

Le terrain est donc prêt pour les grèves de mai-juin 1968, dont les répercussions sur les IC et les ETDAM furent extrêmement appréciables. Par milliers, les ingénieurs, cadres et techniciens cessent le travail, contestent l'autorité patronale et se rapprochent des autres catégories de salariés. C'est particulièrement vrai chez Sud-Aviation à Cannes et Toulouse, dans les centres de recherche de Renault, chez Ferodo, Hispano-Suiza et Neyrpic ou encore dans le groupe CGE, à la CNIM, la Thomson-CSF et la Snecma. L'évolution des consciences, manifeste, se traduit par un afflux d'adhésions et de vote aux 2e et 3e collèges en faveur de la CGT. ■

Marcel Strémez

Né le 24 janvier 1907 dans le Nord, il obtient son diplôme d'ingénieur à l'École d'Électricité et de Mécanique Industrielle (EEMI) de la rue Violet à Paris. Il est élu secrétaire général du Syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie (SNCIM) CGT de sa création en 1945 à 1949, tout en étant, durant la même période, membre du comité exécutif de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie (1946-1950). Il devient ensuite ingénieur conseil de sécurité au sein de la branche accidents du travail de la caisse régionale de Sécurité sociale de la région parisienne. Il intervint, en tant que professeur, à l'école technique des surintendantes d'usines et de services sociaux. Il décède en 1970.

Olga Tournade

Née le 15 avril 1913 à Clermont-Ferrand, elle travaille comme employée dans la métallurgie parisienne. Responsable du syndicat CGT des Métaux du XXe arrondissement de Paris entre 1936 et 1939, elle anima durant l'Occupation des comités populaires des métaux. Arrêté le 15 mai 1942, elle est déportée en Allemagne à Ravensbrück puis à Neuengamme, d'où elle est finalement libérée en avril 1945. De retour en France, elle est brièvement élue à la commission exécutive fédérale (1946-1952) et au secrétariat fédéral. Membre de la commission exécutive confédérale (1948-1955) et du bureau confédéral (1951-1955), elle y assure l'activité en direction des femmes salariées. On lui doit, avec Germaine Guillé, la création en 1951 du mensuel La Revue des Travailleuses, ancêtre du magazine Antoinette. Adhérente au parti communiste, elle est membre de son comité central (1947-1954). Elle décède le 5 novembre 1996.

Lucien Lemuhot

Il débute sa carrière professionnelle comme dessinateur chez Citroën, où il adhère à la CGT, avant de rejoindre la branche aéronautique, chez Lioré Ollivier, puis chez Farman en 1935. Il participe à la création de la Fédération CGT des Techniciens dont le premier congrès se tient en novembre 1936. Après guerre, il est embauché comme ingénieur d'études, puis ingénieur chef de section, aux établissements Marcel-Bloch. Il participe à la fondation en 1945 du Syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie (SNCIM) CGT, dont il est secrétaire général adjoint en 1947 et secrétaire général en 1952. Il est également membre du secrétariat, en charge de la propagande, du Cartel confédéral des cadres CGT, puis de l'Union générale des ingénieurs et cadres (UGIC) CGT. Il est élu à la commission exécutive fédérale de 1946 à 1964 et représente la CGT au Conseil économique et social (CES), où il participe à la rédaction de plusieurs rapports, comme sur les comités d'entreprise et le financement des œuvres sociales (1949) ou la situation des salariés agricoles (1951). En 1961, la maladie le contraint à abandonner ses mandats. Il décède le 7 juin 1965.

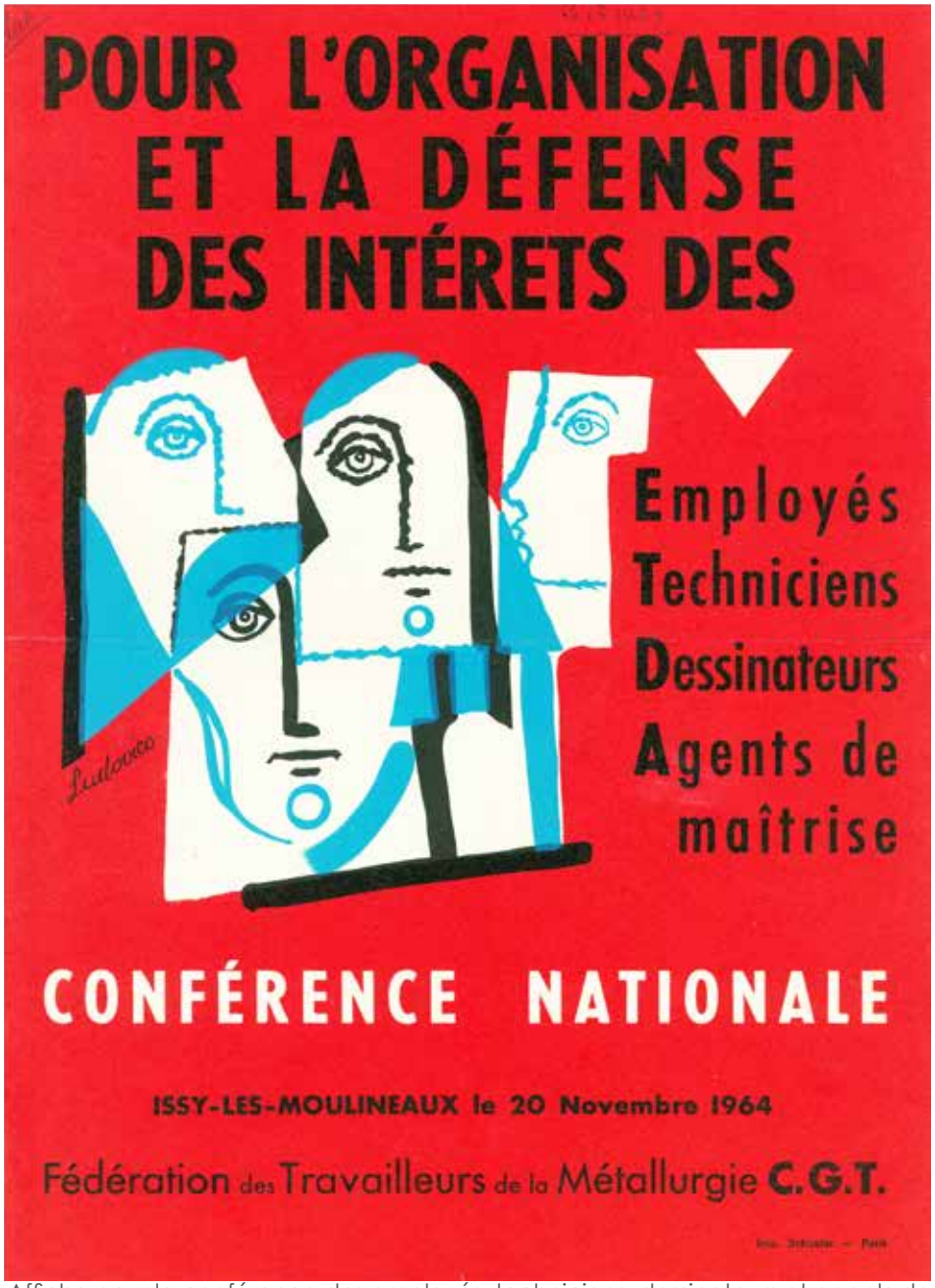

Affiche pour la conférence des employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise de la métallurgie, 20 novembre 1964 © coll. IHS CGT Métaux

Les fruits de la lutte (1968-1975)

Des revendications aboutissent sur les salaires, la réduction du temps de travail et la formation professionnelle. La mensualisation est acquise en avril 1970. Celle-ci met fin à la coexistence de deux statuts, celui des ouvriers « horaires », payés à la semaine ou par quinzaine, et celui des « mensuels », les employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise (ETDA) payés au mois. Les premiers ne percevaient pas de primes d'ancienneté, touchaient une indemnité moindre lors du départ en retraite ou du licenciement et bénéficiaient d'une prise en charge moins favorable de la maladie, de l'accident ou de la maternité. La grille de classification, refondue en juillet 1975, reconnaît – entre autres – les diplômes, institue une catégorie nouvelle, les « techniciens d'atelier », mais refuse celle d'« agent de maîtrise ».

Toutefois, les ingénieurs et cadres en sont exclus, leur grille étant intégrée à la convention collective signée le 13 mars 1972. Leur ralliement aux grèves et occupations a suffisamment inquiété le patronat pour que celui-ci accepte l'idée d'une convention collective nationale propre à ces deux catégories, non sans arrière-pensées. Au nom du vieil adage « diviser pour mieux régner », le patronat espérait préserver sa mainmise sur l'encadrement et lui faire jouer un nouveau rôle, celui de contourner les droits syndicaux obtenus dans les entreprises. Ainsi, le patronat cède dans cette nouvelle convention collective des droits supérieurs à ceux des autres catégories.

La naissance de l'UFICT (1971-1980)

C'est dans ce contexte que le 27e congrès fédéral, conformément aux orientations confédérales, décide la constitution en février 1971 d'une Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens de la métallurgie (UFICT), qui compte alors 10 000 membres. Sa conférence constitutive, en janvier 1973 à Paris, conduit à regrouper en son sein les syndicats et sections syndicales des techniciens, dessinateurs, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres. Son rôle n'est pas d'être une CGT bis, mais de favoriser l'adhésion de ces catégories de salariés, de développer leurs organisations et d'élaborer une plateforme revendicative s'inscrivant dans le projet de convention collective nationale de la métallurgie.

De nombreuses luttes accompagnent cette naissance : celle pour la reconnaissance de la

Jean Grosvalet

Né en 1922 à Châteauroux, il grandit à Antony (Hauts-de-Seine). Titulaire du baccalauréat, il intègre l'École de physique et de chimie industrielle (EPCI) de Paris en 1941. Son diplôme obtenu, il est recruté en tant qu'ingénieur au sein de l'Office national d'étude et de recherche aéronautique (ONERA). Délégué syndical CGT en 1945, il est révoqué cinq ans plus tard en raison de ses convictions. Après un emploi au CNRS, il est embauché à la Compagnie de Télégraphie sans Fil (CSF) en 1953, l'année où il intègre le conseil national et le secrétariat du Syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie (SNCIM). Ses qualités de chercheur lui valent de devenir chef de laboratoire en 1958, puis directeur en 1969 et enfin directeur de recherche en 1971, à la tête d'une équipe d'une centaine de personnes. Il est élu secrétaire général du SNCIM en 1967, ainsi qu'au bureau et au secrétariat de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT (UGICT). Membre du comité exécutif fédéral à partir de 1968, il participe aux négociations avec le patronat de la métallurgie. Il décède le 23 juillet 1971, en Yougoslavie. ■

Pierre-Louis Marger

Né le 16 novembre 1930, il anime durant ses études des groupes scouts en banlieue parisienne. Diplômé de l'École Centrale des Arts et Manufactures de Paris, il travaille comme ouvrier dans une petite entreprise de Saint-Denis, avant d'être appelé en Algérie, où il refuse l'instruction d'officier. À son retour en France, il est embauché en 1959 comme ingénieur à l'Alsthom Saint-Ouen et adhère rapidement au Syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie (SNCIM) CGT et participe en 1963 au renouveau de l'Union générale des cadres et ingénieurs (UGIC) CGT, dont il intègre le secrétariat en 1969. En 1972, il succède à Jean Grosvalet à la direction du SNCIM et est nommé membre du Conseil économique et social, mandat qu'il conserve jusqu'en 1984. Membre du comité exécutif fédéral (1963-1986), puis du bureau fédéral, il s'investit dans les questions de formation, en tant que membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et du conseil d'administration du CNAM (1976-1997), dont il fut vice-président. Membre du cabinet du président du Conseil général de Seine-Saint-Denis (1987-1996), il est décédé le 12 août 2003. ■

OPTIONS

ICT-AM S'ACCORDE AVEC ACTION

CGT VILLAROCHE SNECMA Développement des ETUDES

CLAUDE CHAMBON

En une d'*Options Quinzaine* Métaux du 5 mars 1984 © coll. IHS CGT Métaux

représentativité syndicales et l'obtention de la désignation de délégués syndicaux, comme à la Snecma Villaroche ; celle contre les plans de licenciements comme chez RVI Vénissieux ; celle pour la défense de l'outil de production et des savoir-faire, comme à l'Alsthom Belfort ou plus largement contre l'individualisation des salaires et la précarité croissante, notamment chez les jeunes.

Les succès obtenus et les progrès dans l'implantation syndicale – l'UFICT compte alors 35 000 adhérents – incitent un franchir un cap, avec la tenue les 27, 28 et 29 novembre 1980 du congrès constitutif de l'UFICT Métallurgie. La dynamique est lancée : 150 000 tracts sont diffusés parmi les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de la métallurgie lors d'une journée nationale d'action le 1er avril 1981. Un objectif ambitieux est fixé pour la première semaine de juin : proposer l'adhésion à 100 000 ICTAM de la métallurgie, soit un sur six ! Des luttes aboutissent favorablement, à la CGE à Marcoussis, à la Snecma Corbeil ou encore aux ARCT à Roanne. Les résultats électoraux aux 2e et 3e collèges progressent. C'est dans ce contexte que la gauche arrive au pouvoir en mai-juin 1981.

Du changement aux désillusions (1981-1987)

Depuis la signature du Programme commun de la gauche en 1972, une intense réflexion parcourt la CGT et plus particulièrement ses ingénieurs, cadres et techniciens. Quel doit-être leur rôle dans la gestion des entreprises, quelles libertés syndicales, quel périmètre et quel contenu donner aux nationalisations, quel avenir pour l'industrie ? Ces débats sont un point d'appui supplémentaire pour exiger de mettre en œuvre par ce gouvernement de gauche un changement politique et économique. Mais la volonté initialement affichée par François Mitterrand et Pierre Mauroy montre rapidement ses limites.

Après quelques mois d'avancées sociales, les procédures de licenciement sont simplifiées, on dénationalise, les salaires sont bloqués, la précarité aggravée. Ce retournement déclenche des luttes où les ingénieurs, cadres et techniciens prennent toute leur place. Chez Creusot-Loire, les cadres de la métallurgie s'associent à ceux de la banque pour organiser un débat en 1985 démontrant que l'argent existe pour développer l'entreprise. Dans l'aéronautique (Dassault, SNIAS, Snecma et Thomson), débats et pétitions exigent la poursuite du développement d'un avion de com-

Pierre Isabey

Né le 29 mai 1948 à Montargis (Loiret) dans une famille ouvrière, il obtient son brevet de technicien supérieur en fabrication technique en 1968. Militant aux Jeunesses étudiantes chrétiennes et marqué par les grèves de mai-juin 1968, il effectue son service militaire comme enseignant en Mauritanie. À son retour en France en 1970, il est embauché comme technicien supérieur à la Snecma de Corbeil-Essonnes (Essonne). Adhérent à la CFDT, il rejoint la CGT après avoir assisté au congrès constitutif du syndicat des employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise de l'usine, dont il est finalement élu secrétaire général en 1972. L'année suivante, il intègre le conseil national de l'UFICT, organisation dont il est le secrétaire général de 1975 à 1986. En parallèle, il est élu à la commission exécutive de l'UGICT en 1974, à son bureau l'année suivante et enfin à son secrétariat en 1982. Membre de la commission exécutive fédérale (1976-1990) et du bureau fédéral, il est également élu à la commission exécutive confédérale (1975-1986).
Il décède le 18 décembre 1986. ■

Viviane Claux

Née le 26 octobre 1947 dans une famille ouvrière, elle obtient un brevet d'études en comptabilité, avant de suivre une formation continue en informatique. Elle est embauchée comme technicienne à Usinor Montataire (Oise) en 1966, en qualité d'aide-opérateur, puis de programmeur et enfin, à partir de 1986, d'analyste programmeur. Elle adhère à la CGT en 1968. Élue au comité d'entreprise de 1969 à 1980, elle est déléguée du personnel de 1975 à 1983, déléguée syndicale de 1983 à 2005 et secrétaire générale du syndicat CGT UFICT de l'usine à sa constitution en 1987. En parallèle, elle est élue à la commission exécutive et au bureau de l'UFICT en 1983, puis au secrétariat de 1987 à 1998. Membre du comité exécutif fédéral de 1990 à 2004, elle assume la responsabilité de la politique revendicative au sein du secrétariat fédéral de 1997 à 2000. Elle est restée profondément attachée à son entreprise où elle milita jusqu'à son départ en retraite en 2005, avant de rejoindre la section syndicale des retraités. Militante du parti communiste, elle fut conseillère régionale de Picardie de 2004 à 2010.
Elle est décédée le 3 septembre 2018. ■

Brochure réalisée par l'**IHS-CGT métallurgie**
94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris
01 53 36 86 38 | **ihs.gas@free.fr**

Rédaction : Emeric Tellier
Maquette : Rudy Jean-François

Septembre 2020 | Impression par nos soins

La banderole CGT des ascenseurs Schindler pour les 35 heures, octobre 1999 © DR | coll. IHS CGT Métaux

bat français. Face aux restructurations, les ingénieurs, cadres et techniciens s'organisent chez Renault, RVI, Thomson-CSF ou encore Alcatel, mais la répression frappe les militants : les « dix de Renault », mais aussi chez RVI Vénissieux, Degrémond ou au CEA. Mais après les espoirs déçus, les mobilisations s'essoufflent et les journées de grève reculent. 1987 est l'année la moins remuante socialement depuis la Libération.

Le renouveau des luttes (1988)

Le rebond intervient en 1988. Les « 1 500 francs pour tous » sont gagnés à la Snecma. Un an plus tard, un niveau VI est créé dans la grille de classification de la convention collective comportant deux coefficients (395 et 425) pour les techniciens. Cette reconnaissance des qualifications et de l'expérience professionnelle donne le signal à un renouveau des luttes et de la syndicalisation. L'UFICT annonce ainsi 112 % de FNI pour 1988 ! La démarche syndicale, le lien entre l'organisation et les salariés, les modalités de luttes sont l'objet de la réflexion des syndicats et sections syndicales UFICT. Cette remise en cause se concrétise dans l'activité quotidienne et porte ses fruits, comme l'illustrent l'abandon de plans de licenciements (Thomson Sartrouville, Sochata Magny, Renault Flins et Le Mans), de sanctions (IPM Marti) ou l'obtention d'embauches (MET Massy).

Des enjeux immenses

Au début des années 2000, l'UFICT compte un peu plus de 4 000 syndiqués, répartis sur près de 500 bases, pour 770 000 ICT dans la métallurgie. Le constat est abrupt. Pourtant, là où la CGT pèse, les droits sont mieux respectés. La démonstration est faite avec la mise en œuvre des 35 heures, en 1998 et 2000. Chez Mannesmann Resroth à Vénissieux où un quart des salariés est à la CGT, les cadres sont aux 39 heures, avec compensation salariale intégrale et 31 embauches sont obtenues, dont 9 cadres.

Les nouvelles générations, sensibles à la reconnaissance de leurs études et diplômes, s'engagent en 1994 contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), le contrat première embauche (CPE) en 2006 ou le recours aux stages et autres contrats précaires. Par-là, elles démontrent leur disponibilité pour le syndicalisme. Avec un salarié sur deux désormais ingénieur, cadre ou technicien dans la métallurgie, le syndicalisme spécifique reste, plus que jamais, d'actualité. L'UFICT Métallurgie a donc plus que jamais son rôle à jouer au sein de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie pour l'aider à croître dans les catégories ICT, pour être le syndicat de tous les salariés. ■

Repères chronologique UFICT

•**1892**. Création de l'Union des ingénieurs catholiques (UIC).

•**1905**. L'UIC devient l'Union syndicale des ingénieurs catholiques (USIC).

•**1906**. Création de la Fédération nationale CGT des dessinateurs.

•**1919**. Création de la Fédération française des syndicats des employés chrétiens (FFSEC-CFTC).

•**Mars 1919**. Création de l'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (USTICA).

•**Janvier 1923-Juin 1925**. Parution de la revue mensuelle d'éducation technique et économique des travailleurs sur métaux, *Le Creuset*, par la Fédération unitaire des métaux et l'USTICA.

•**1928**. L'USTICA se transforme en Union des Syndicats de Techniciens (UST).

•**1932**. L'UST se transforme en Union syndicale des techniciens et employés de l'industrie (USTEI).

•**21 juin 1936**. Fusion de la Fédération nationale CGT des dessinateurs et de l'Union des syndicats de techniciens donnant naissance à la Fédération CGT des techniciens, dessinateurs et assimilés de l'industrie et des arts appliqués.

•**Juin 1936**. Création de l'Union syndicale des techniciens de l'aviation.

•**17 juillet 1937**. Conférence nationale de la section fédérale des techniciens de l'aviation.

Une carte d'adhérent à la Fédération CGT des dessinateurs et techniciens, 1938 © coll. IHS CGT Métaux

•**1944**. Création de la Confédération Générale des Cadres (CGC)

•**1945**. Création du Cartel confédéral CGT des ingénieurs et cadres supérieurs (CCICS).

•**10-11 février 1945**. Congrès constitutif du Syndicat national des cadres et ingénieurs de la métallurgie (SNCIM) à la salle de la Chimie à Paris.

•**22 septembre 1945**. Arrêté Parodi portant définition et classifications des ingénieurs et cadres.

•**23-24 février 1946**. Deuxième congrès du SNCIM à Paris.

•**13 mars 1946**. Conférence nationale des employés, techniciens, agents de maîtrise et assimilés de l'industrie métallurgique.

•**14 mars 1947**. Convention collective nationale de retraite et de prévoyance des cadres. Naissance de l'AGIRC.

•**15-16 mars 1947**. Troisième congrès du SNCIM.

•**4-5 octobre 1947**. Première conférence nationale des commissions d'employés, de techniciens, d'agents de maîtrise et assimilés de la métallurgie.

•**17-18 avril 1948**. Quatrième congrès du SNCIM.

•**24-25 avril 1948**. Congrès constitutif actant la transformation du CCIS en Union générale des ingénieurs et cadres (UGIC) CGT.

•**4-5 décembre 1948**. Deuxième conférence nationale des employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise de la métallurgie à Paris.

•**17-18 décembre 1949**. Troisième conférence fédérale des mensuels de la métallurgie

•**10-11 juin 1950**. Cinquième congrès du SNCIM.

•**9-10 décembre 1950**. Deuxième congrès de l'UGIC CGT.

•**Janvier 1952**. *L'Ingénieur Métallurgiste*, organe du SNCIM a désormais une parution mensuelle.

•**17-18 mai 1952**. Sixième congrès du SNCIM à Paris.

•**Octobre 1952**. Publication par le SNCIM d'un projet de convention fixant les salaires des ingénieurs et cadres de la métallurgie ainsi que d'un programme revendicatif minimum.

•**19-20 juin 1954**. Septième congrès du SNCIM à Paris.

•**27 novembre 1954**. Quatrième conférence fédérale des travailleurs mensuels de la métallurgie. A cette occasion, décision est prise de consacrer une page aux mensuels dans *L'Union des métallurgistes*.

•**4-5 février 1956**. Cinquième conférence fédérale des travailleurs mensuels de la métallurgie à la Bourse du Travail de Paris. 150 délégués y participent.

•**16-17 juin 1956**. Huitième congrès du SNCIM à Paris.

•**6-7 décembre 1958**. Neuvième congrès du SNCIM.

•**3-4 juin 1961**. Dixième congrès du SNCIM à Paris.

•**11 mai 1963**. Conférence nationale des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT. L'activité de l'UGIC est relancée.

•**25-26 avril 1964**. Onzième congrès du SNCIM à Paris.

•**20 novembre 1964**. Conférence nationale des employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise de la métallurgie à Issy-les-Moulineaux. Elle réunit 300 participants de la toute la France.

•**15-16 mai 1965**. Congrès de l'UGIC CGT à Ivry.

•**26-27 mars 1966**. Douzième congrès du SNCIM.

•**18 juin 1966**. Création du 3e collège dans les comités d'entreprise.

•**18 novembre 1966**. Création de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

•**1967**. Création de l'Union Confédérale des Cadres CFDT (UCC-CFDT)

•**26-27 octobre 1968**. Treizième congrès du SNCIM à Paris.

•**1969**. 3e congrès de l'UGIC qui intègre désormais les techniciens et devient l'UGICT.

•**11-12 avril 1970**. Conférence nationale des employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise de la métallurgie. Elle réunit 350 participants à Paris.

•**13 mars 1972**. Convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie

•**20-21 janvier 1973**. Conférence nationale constitutive de l'Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens de la métallurgie (UFICT).

•**25-27 avril 1975**. Deuxième conférence nationale de l'UFICT à Boulogne-Billancourt.

•**22-23 avril 1977**. Dix-septième congrès du SNCIM à Paris.

•**25-26 novembre 1977**. Troisième conférence nationale de l'UFICT.

•**18 janvier 1979**. Création d'une section encadrement dans les conseils de prud'hommes.

•**12-13 mars 1980**. Journées d'étude des agents de maîtrise de la métallurgie CGT.

•**27-29 novembre 1980**. Premier congrès de l'UFICT Métallurgie à Paris.

•**1981**. La CGC devient la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC).

Affiche de l

•**1er avril 1981**. Journée nationale d'action des ICTAM de la métallurgie, à l'appel de l'UFICT métallurgie.

•**17 novembre 1981**. Journée nationale d'action des ICTAM de la métallurgie, à l'appel de l'UFICT métallurgie.

•**5 juin 1982**. Rencontre nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie à Paris, à l'appel de l'UFICT métallurgie. 110 personnes y participent.

•**4 novembre 1982**. Journée d'étude sur la conception et fabrication assistée par ordi-

a FTM-CGT, 2017 © coll. IHS CGT Métaux

nateur (CFAO) organisée par l'UFICT métallurgie à Paris.

•**25 avril 1983**. Accord national interprofessionnel relatif au personnel d'encadrement.

•**14-16 décembre 1983**. Deuxième congrès de l'UFICT Métallurgie.

•**8-9 mars 1985**. Vingtième congrès du SNCIM à Montreuil.

•**17 avril 1986**. Rencontre débat au centre de rééducation professionnelle Jean-Pierre Timbaud à Montreuil sur le thème « Etre jeune ingénieur aujourd'hui ».

•**29 mai 1986**. Rencontre débat au centre de rééducation professionnelle Suzanne-Masson à Paris sur le thème « Formation-industrie ».

•**16-18 juin 1987**. Troisième congrès de l'UFICT Métallurgie à Vénissieux.

•**10 novembre 1988**. Conférence nationale de l'UFICT Métallurgie.

•**14-17 avril 1991**. Quatrième congrès de l'UFICT Métallurgie à Bobigny.

•**3-6 mai 1994**. Cinquième congrès de l'UFICT Métallurgie à Paris La Défense.

•**4 mai 1994**. Grande rencontre-débat avec Louis Viannet (CGT), Gérard Delahaye (UGICT) et Jean-Louis Fournier (FTM) au CNIT à La Défense, avec 550 ingénieurs, cadres et techniciens.

•**22-24 avril 1998**. Sixième congrès de l'UFICT Métallurgie à Montreuil.

•**12-15 juin 2001**. Septième congrès de l'UFICT Métallurgie à Montreuil.

•**15-17 mars 2005**. Huitième congrès de l'UFICT Métallurgie à Toulouse.

•**2007**. Neuvième congrès de l'UFICT Métallurgie à Nantes.

•**1-3 décembre 2010**. Dixième congrès de l'UFICT Métallurgie à Port-de-Bouc.

•**21 juin 2010**. Avenant à la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie du 13 mars 1972.

•**17-19 décembre 2013**. Onzième congrès de l'UFICT Métallurgie à Metz.

•**13-15 décembre 2016**. Douzième congrès de l'UFICT Métallurgie à Saint-Ouen.

•**13-15 octobre 2020**. Treizième congrès de l'UFICT Métallurgie à La Palmyre.

Pour aller plus loin

• Henri Château, ***Le syndicalisme des techniciens en France***, Paris, PUF, 1938, 131 pages.

• Marc Descottes, Georges Pruvost, Guy Scat, ***La CGT et les cadres (1936-1992). Approches croisées du syndicalisme spécifique***, Montreuil, CCES-CGT, 1992, 144 pages.

• Marc Descottes, Jean-Louis Robert (dir.), ***Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre***, Paris, Editions ouvrières, 1984, 276 pages.

• Dragach Kechelievitch, ***Le Syndicalisme des techniciens***, Paris, Domat-Montchrestien, 1940, 138 pages.

• Ingo Kolboom, **« Patronat et cadres : la contribution patronale à la formation du groupe des cadres (1936-1938) »**, ***Le Mouvement social***, octobre-décembre 1982, n° 121, pp. 71-93.

• René Mouriaux, **« Le syndicalisme des ingénieurs et cadres. Histoire et Historiographies »**, ***Culture & Technique***, 1984, n° 12, pp. 221-227.

SOUTENEZ-NOUS !

Formulaire d'adhésion en 3 étapes

Institut d'histoire sociale

métallurgie CGT

1

Adhérent individuel :

Nom, prénom :

.....

Adresse postale :

.....

.....

.....

Tél. :.....

Mail :.....

ou

Adhérent collectif :

Nom, prénom du responsable :

.....

Intitulé de l'organisation :

.....

Adresse postale :

.....

.....

.....

Tél. :.....

Mail :.....

2

Montant

- **COTISATION :** **2020** ◯ **2021** ◯
- **ADHÉRENT COLLECTIF :**
  (USTM | UL | Syndicat | CE)
  Plus de 50 membres : **82 €** ◯
  Moins de 50 membres : **22 €** ◯
- **ADHÉRENT INDIVIDUEL :** **22 €** ◯

3

Modalités de paiement

- **CHÈQUE OU ESPÈCES :**
  Règlement à l'ordre de l'IHS CGT métallurgie,
  à retourner à l'adresse suivante :
  IHS CGT métallurgie,
  94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS
- **VIREMENT BANCAIRE :**

Titulaire du compte : I.H.S. CGT MÉTALLURGIE
263 rue de Paris
Case 433
93100 MONTREUIL

RIB

Domiciliation : CRÉDIT COOP PARIS NATION

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
42559	00008	21028799203	68

Numéro de compte bancaire International (IBAN):

FR						
76	4255	9000	0821	0287	9920	368

CREDIT COOPERATIF

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

- Une question ?

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS
01 53 36 86 38 | ihs.gas@free.fr
www : IHS CGT